

*Discours à la communauté d'affaires française*

*Montréal, 6 février 2014*

*Résidence du Consul général*

Version du 30-01 – 08h30

Monsieur l'Ambassadeur,

Monsieur le Consul général,

Madame la Conseillère,

Chers amis,

Je suis heureuse de débiter mon séjour à Montréal par cette rencontre avec les milieux d'affaires français de la métropole économique du Québec.

Mesdames, Messieurs, vous le savez qu'à l'initiative du ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius, d'importantes réformes ont été engagées au Quai d'Orsay. Elles ont pour objet de mettre en œuvre une diplomatie qui soit, encore plus que par le passé, au service des entreprises.

La France est le deuxième investisseur étranger au Québec et le cinquième au Canada. Avec 260 filiales françaises qui ont créé environ 20 000 emplois, la présence française à Montréal est importante, reconnue et appréciée.

Notre pays dispose de véritables atouts pour réussir dans ce monde fini, dans ce monde désormais clos, que Paul Valéry peignait avec amertume parce qu'il ne laissait plus de place au rêve.

Ces atouts sont ceux de la formation, de la productivité et de la créativité. Ils sont aussi ceux de la culture, de l'art de vivre et de la langue, particulièrement ici, au Québec.

Ces atouts, ce sont aussi nos réseaux : d'Ubifrance aux missions économiques, des chambres de commerce aux agences d'investissement, en passant par les conseillers du Commerce extérieur, nombreux sont les acteurs – publics comme privés - qui œuvrent à l'exportation des produits et des services français.

En choisissant de vous expatrier au Québec, vous contribuez au rayonnement du savoir-faire français et vous stimulez les échanges économiques, commerciaux et financiers des deux côtés de l'Atlantique. En cela, vous êtes, vous aussi, de véritables acteurs de la diplomatie économique.

La mobilisation des Français de l'étranger, des entreprises et de notre réseau diplomatique est ancienne. Il fallait pourtant que le sommet de l'Etat intègre mieux les enjeux économiques dans la conduite de son action extérieure. C'est désormais chose faite.

Notre diplomatie économique a trois objectifs :

- soutenir nos entreprises à l'étranger ;
- promouvoir l'innovation et attirer vers notre pays des investissements créateurs de richesses et d'emplois ;
- peser sur le cadre de régulation international dans le sens de nos intérêts.

Vous tous, avec notre ambassade à Ottawa, les Consulats Généraux présents sur le territoire canadien et l'ensemble des services de l'État, vos associations ou vos organismes, contribuez à faire vivre cette stratégie, à lui donner sens, à la concrétiser.

Je salue les membres de la Chambre de commerce française au Canada et tout particulièrement son comité des jeunes, sous la présidence bénévole d'Anthony Arquin.

Je sais que vous allez rencontrer prochainement la ministre québécoise de l'Immigration et des communautés culturelles, Mme Diane De Courcy. Je sais qu'elle sera sensible aux défis d'intégration des jeunes Français au Québec et aux solutions que vous apporterez. Je serai moi-même intéressée à lire le compte-rendu de vos échanges. Le Premier Ministre, Jean-Marc Ayrault, devrait en effet annoncer dans les prochains jours la création d'un commissariat général à l'intégration. L'intégration, ici comme en France, c'est le souci essentiel de concilier ce qu'on doit être avec ce que l'autre nous offre. Alors, sur ce point aussi, votre expérience, votre réflexion est utile.

Je tiens aussi à souligner l'action menée par le Cercle des entrepreneurs et « réseauteurs » français (le CERF), qui, sous la direction de Mme Séverine Boïtier, est devenu un acteur important de la communauté française à Montréal. Composée d'entrepreneurs français, votre association contribue à leur solidarité.

Je veux par ailleurs profiter de l'occasion pour saluer l'action d'Ubifrance et notamment celle du directeur de son bureau de Montréal, M. Ronan Jourdain qui, sous son autorité « paternelle et bienveillante », contribue à l'accompagnement de nos entreprises. Il en va de même des 210 Volontaires Internationaux en Entreprise qui l'accompagnent dans cette mission. Je suis toujours heureuse de constater combien les jeunes Français ont le goût de l'expatriation. Une part essentielle de mon action vise à rendre plus facile la mobilité internationale des jeunes. Ce sera d'ailleurs l'objet d'une conférence ministérielle que j'organiserai en avril prochain en collaboration avec mes collègues du commerce extérieur et de l'enseignement supérieur, et qui aura pour thème : « les Français de l'étranger : un atout pour la France ».

Vous faites vos « premières armes » à l'étranger. Nul doute que cette expérience constituera un apprentissage essentiel pour vous-même et le développement de votre carrière. Mes amis, pour avoir résidé trente ans à l'étranger, je sais que le voyageur doit frapper à toutes les portes avant de parvenir à la sienne. Il faut avoir erré à travers tous les mondes pour enfin arriver au sien. Plusieurs chefs d'entreprises pour lesquelles vous travaillez sont présents ce soir. Je les remercie de la confiance qu'ils vous font. Je les remercie de vous avoir offert cette « errance ».

Je tiens aussi à remercier les conseillers du commerce extérieur de la France. Sous la présidence de M. Alain Lellouche, vous apportez une contribution significative au rayonnement de notre pays. Le partage de votre expérience canadienne et de vos réseaux locaux est

précieux pour tous les acteurs de la diplomatie économique qui appréhendent le marché canadien.

Enfin, mon propos ne serait pas complet si je ne citais ERAI, Entreprise Région Rhône-Alpes, et sa directrice à Montréal, Mme Karine Turcas. ERAI offre des services de qualité aux entreprises de la région Rhône-Alpes.

Mesdames, Messieurs, les expériences que vous vivez contribuent à la modernisation de la France.

Mais, si les diplomates doivent avoir « le réflexe économique », entrepreneurs et investisseurs doivent, en regard, adopter « le réflexe diplomatique ». Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons activer les leviers utiles et nécessaires au développement économique, en faveur d'un partenariat « gagnant / gagnant » entre nos pays et entre nos régions.

Vous l'aurez compris, je ne manque ni d'optimisme ni d'enthousiasme. Cela procède d'un constat objectif : la relation franco-québécoise, et, plus largement, franco-canadienne, renferme un potentiel de richesses considérables. A charge pour nous de le libérer.

Sachez tirer profit des atouts de la France. En retour, nous saurons répondre à vos attentes. L'amitié qui lie nos peuples depuis des siècles en sera plus vivante encore.

En mai 1987, lors d'un voyage officiel d'une semaine auquel j'aimerais croire que mon déplacement fait écho, François Mitterrand déclarait à ceux qu'il rencontrait alors : « Vous devez faire preuve

plus encore d'imagination et de volonté pour ouvrir la voie à des relations économiques plus intenses encore entre le Canada et la France. Vous êtes capables de beaucoup de choses. Revendiquez-le. Affirmez-le. C'est cela qui fera vivre cette relation. »

27 ans après, la semaine que je viens de passer à la rencontre de mes compatriotes m'a convaincue que vous aviez su le faire.

Je vous en remercie.